

# CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2010

## COMPTE-RENDU

**Etaient présents** : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX – Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT – Sigismond ROZANSKI.

**Etaient absents** : Monsieur Patrick BERGER, qui a donné procuration à Monsieur Richard CHAUX - Monsieur Didier LOUVET.

Monsieur Sigismond ROZANSKI a été nommé secrétaire de séance.

### **I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AOÛT 2010 :**

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 05 août dernier. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **II – VOIRIE :**

L'état des chemins communaux est détaillé par Mr CHAUX et Mr BONNEFOND.

### **III – ASSAINISSEMENT :**

#### **1) Station d'épuration et valorisation des boues :**

Un échancier des travaux a été établi. Le curage du premier bassin la lagune doit commencer cette semaine. La mise en service de la station doit se faire au cours de la première semaine de décembre.

Des réunions de chantier ont lieu sur place tous les vendredis matins.

### **IV – FINANCES :**

. Taxe d'habitation : Madame le Maire informe que le département de la Loire avait voté un abattement général à la base de la Taxe d'Habitation de 5 %.

A compte de janvier 2011, les départements ne percevront plus la TH qui sera transférée aux communes. Chaque commune doit alors décider si elle maintient ou non cet abattement de 5%.

Les membres du Conseil Municipal décident de supprimer l'abattement général à la base antérieurement institué par le Département.

. Emprunt pour la STEP : Plusieurs banques ont été contactées. Il leur a été demandé des simulations pour 200 000 ou 250 000 €. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour que Madame le Maire négocie avec les banques.

### **V – URBANISME :**

### **1) Eglise :**

Lors de la séance du 05 août dernier, nous avons, par délibération, choisi Monsieur GUYONNET, architecte du Patrimoine, et le cabinet CM Economistes pour établir le dossier de mise hors eaux de l'église.

La Sous-Préfecture de ROANNE nous demande de joindre un contrat de maîtrise d'œuvre à notre délibération, précisant le montant estimatif des travaux à réaliser, le pourcentage d'honoraires de Mr GUYONNET et de CM Economistes ainsi que le montant estimatif de leurs honoraires.

Ce document a été demandé à Mr GUYONNET et à CM Economistes.

### **2) Requalification du bourg :**

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le Cabinet d'Etudes, les services du Conseil Général ...

Des documents sont mis à la disposition des Conseillers Municipaux afin qu'ils en prennent connaissance

### **V - QUESTIONS DIVERSES :**

- Pont Rouge : Les grilles du pont ont été arrachées. Monsieur le Maire de ST MARTIN sera contacté afin qu'une étude soit faite pour établir le tonnage possible sur ce pont.

- Bulletin municipal : une première réunion est fixée au mercredi 22 septembre, à 20 H 30 en mairie.

- Noël des Anciens ; le repas aura lieu le samedi 18 décembre. Les colis seront portés ce même jour.

- La chapelle Ste barbe sera ouverte au public le dimanche 19 septembre, lors des Journées du Patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H